

Lettre aux élus

Mme, Mr le Maire, Mr Le député, Mr le Sénateur,

Je me permets de vous solliciter afin d'attirer votre attention sur la situation, et la mise en danger de notre profession artisanale de prothésiste dentaire, suite à l'échec des négociations conventionnelles de l'avenant 4 entre les chirurgiens-dentistes, et les caisses d'assurance maladie.

Lors de ces négociations, le Directeur de l'UNCAM a présenté un projet de plafonnement de la tarification des soins prothétiques. Afin de déterminer un montant par acte prothétique plafonné, l'UNCAM s'est entre autres appuyé sur les tarifs d'un laboratoire de prothèse dentaire Turc. L'ensemble des syndicats représentatifs des chirurgiens-dentistes ont rejeté ce projet en totale déconnection avec le coût actuel d'un cabinet, sans aucune perspective d'évolution pour les années à venir. Leur finalité étant de continuer à travailler, et valoriser la filière française de la prothèse dentaire afin d'offrir des soins prothétiques de qualité aux patients.

Anticipant l'échec des négociations de cet avenant, Marisol Touraine, ministre de la Santé, avait prévu par voie d'amendement à la LFSS 2017, un règlement arbitral concernant les tarifications des chirurgiens-dentistes.

Les conséquences pour les artisans prothésistes dentaires Français risquent d'être dramatiques en subissant les effets de cet arbitrage tarifaire. Déjà touchée depuis plusieurs années par la concurrence de la prothèse d'importation de pays à faible coût social (Chine, Turquie, Maroc,...), notre activité sera fortement impactée tant du point de vue du coût, que de la qualité et des choix des matériaux.

Les projets de tarifs sont totalement inadaptés à la réalité économique des laboratoires de prothèses dentaires français, à leur nécessaire capacité d'innovation coûteuse en investissement. Les références utilisées par l'UNCAM dans la détermination des plafonds prothétiques concernant les coûts de prothésiste dentaire ont été les laboratoires d'importation niant ainsi les différences entre pays:

- de normes et d'obligations de fabrication.
- de traçabilité.
- de coût des matières premières.
- de coût du travail et de niveau de vie.
- de taxes et d'impositions.

Nous, artisans de la filière dentaire française ne cachons pas notre très vive inquiétude quant à la capacité d'innover pour notre profession, à son avenir et à la survie de ses 3800 laboratoires et ses 18000 emplois si ce projet était appliqué.

Mme, Mr le Maire, Mr le député, Mr Le Sénateur , nous vous demandons de vous engager par votre soutien à notre profession artisanale.

Votre intervention auprès de vos collègues et par des questions au gouvernement, en interpellant les ministres de l'Artisanat dont nous dépendons et de la Santé qui est à l'origine de cette situation peut engendrer un autre futur pour notre profession.

Par avance merci pour l'attention portée à notre demande.

Je vous prie de croire, Mme, Mr le Maire, Mr le Député, Mr le Sénateur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature et cachet